
Conditions de participation au jeu «Penalty Shootout»

Du mardi 19 juin 2018 au dimanche 15 juillet 2018 (23h59,59s, heure de Paris)

En participant au jeu «Penalty Shootout», vous acceptez les présentes conditions de participation. Toute contravention aux présentes conditions ou toute fraude ou suspicion sérieuse de fraude, autoriserait WebdealAuto à annuler la participation au Jeu correspondant.

1. LE JEU « Penalty Shootout »

WebdealAuto, société à responsabilité limitée au capital de 66 500 euros, dont le siège social est sis 1 rue du Frenelet 59650 Villeneuve d'Ascq, immatriculée sous le numéro 495 314 742 RCS Lille, organise un jeu sans obligation d'achat.

Ce jeu intitulé «Penalty Shootout» permet aux participants de gagner des lots.

Dans un premier temps, par une mécanique d'Instant Gagnant, et dans un second temps, par tirage au sort (au terme de l'opération) (ci-après le « Jeu ») accessible à l'adresse <http://pieces-auto.webdealauto.com/jeux-et-concours/> (ci-après le « Site »).

Les tirages hebdomadaires seront effectués de manière aléatoire (sur l'ensemble des participants) et fixés aux dates suivantes :

- 1er tirage : Le mardi 26 Juin 2018 à 12H00 heure de Paris.
- 2^{ème} tirage : Le mardi 3 Juillet 2018 à 12H00 heure de Paris.
- 3^{ème} tirage : Le mardi 10 Juillet 2018 à 12H00 heure de Paris.
- 4^{ème} tirage : Le mardi 17 Juillet 2018 à 12H00 heure de Paris.

2. DUREE DU JEU

Le jeu débute le mardi 19 juin 2018 à 17h00 heure de Paris et se termine le dimanche 15 juillet 2018 à 23h59 et 59 secondes. Par ailleurs, WebdealAuto se réserve le droit de mettre fin au Jeu de manière anticipée en cas de survenance d'un cas de force majeure ou de tout évènement extérieur à sa volonté rendant la poursuite du Jeu impossible. La responsabilité de WebdealAuto ne pourra être engagée de ce fait.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au Jeu est ouverte à toute personne physique majeure, résidant en France ou Belgique*.

(*Ne sont pas autorisés à participer au présent jeu, les clients professionnels actifs de Webdealauto ayant le statut WDA pro.)

Les personnes n'ayant pas justifié de leurs coordonnées et identités complètes (nom, prénom, adresse postale et email) ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère ne seront pas éligibles au tirage au sort.

Ne sera accepté qu'une seule participation par foyer (même nom, même adresse).

Sont exclus de la participation au Jeu les membres du personnel de la société WebdealAuto ou de toute société parente au sens de l'article L233-1 du Code de commerce et les membres de leurs familles en ligne directe, ainsi que les membres du personnel des sociétés participant à l'organisation du Jeu et les membres de leurs familles en ligne directe.

La participation au Jeu implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Toute contravention au présent Règlement ou toute fraude ou suspicion sérieuse de fraude autoriserait WebdealAuto à annuler la participation au Jeu correspondant.

4. MODALITES DE PARTICIPATION

La participation au Jeu sera proposée aux personnes respectant les conditions de participation telles que définies au paragraphe 3 des présentes conditions de participation.

L'opération est basée sur le principe d'un jeu de type Tir au but sur le thème « Penalty Shootout » dans lequel il faut marquer le plus de points possibles dans un temps limité à 60 secondes.

Un instant gagnant par participant est accepté, et ceci et sur toute la durée de l'opération.

La participation entraîne l'inscription automatique aux 4 tirages sorts.

5. DOTATION

Le Jeu est composé des dotations suivantes :

1) Dotations de L'Instant Gagnant :

- 30 ballons Igol d'une valeur unitaire commerciale indicative de 9,99 euros TTC (soit 299,70 € TTC de dotation).
- 20 casquettes Igol d'une valeur unitaire commerciale indicative de 3,99 euros TTC (soit 79,80 € TTC de dotation).
- 20 bons d'achat d'une valeur unitaire de 30 euros TTC (pour toute commande minimale de 200 € TTC) (soit 600 € TTC de dotation).
- 30 bons d'achat d'une valeur unitaire de 20 euros TTC (pour toute commande minimale de 150 € TTC) (soit 600 € TTC de dotation).
- 80 bons d'achat d'une valeur unitaire de 10 euros TTC (pour toute commande minimale de 75 € TTC) (soit 800 € TTC de dotation).

La valeur commerciale indicative totale des gains de l'Instant gagnant s'élève à **2379.50 €TTC**

2) Dotations des tirages au sort :

- 1 camera GoPro Hero Session d'une valeur unitaire commerciale indicative de 128 euros TTC (soit 128 € TTC de dotation).
- 2 barbecue de marque Weber (57 cm) d'une valeur unitaire commerciale indicative de 169,99 euros TTC (soit 339,98 € TTC de dotation).
- 2 plancha de marque Riviera&Bar precision QC464A d'une valeur unitaire commerciale indicative de 249,99 euros TTC (soit 499,98 € TTC de dotation).

- 1 console Nintendo Switch d'une valeur unitaire commerciale indicative de 299,99 euros TTC (soit 299,99 € TTC de dotation).
- 12 cartes Illicadeau d'une valeur unitaire commerciale indicative de 20 TTC euros (soit 240 € TTC de dotation).

La valeur commerciale indicative totale des gains des 4 tirages au sort s'élève à **1507,95 € TTC**.

La valeur commerciale indicative totale des gains de l'Instant gagnant et des 4 tirages au sort s'élève à **3887,45 € TTC**.

6. CONDITIONS D'ATTRIBUTION, DATE DE VALIDITE, REMISE ET ACHEMINEMENT DES LOTS

Suite à sa participation en cas de gain comme décrit aux présentes, le gagnant recevra toutes les informations nécessaires à l'acheminement du lot via un email dans les 15 jours (hors week-end et jours fériés).

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable de l'envoi de la dotation à une adresse inexacte du fait de la négligence du gagnant. Si le lot n'a pu être livré à son destinataire pour quelque raison que ce soit, indépendamment de la volonté de l'organisateur (le gagnant ayant déménagé sans mettre à jour son adresse, etc. ...), il restera définitivement la propriété de l'organisateur.

Pour information, le gagnant disposera d'un délai de 15 jours (ouvrables) pour récupérer son lot.

A défaut de réponse par mail ou aux tentatives de communication de la société organisatrice comme à défaut de présentation du gagnant pour le retrait de son lot, le gain sera réputé non attribué au gagnant et le lot restera définitivement la propriété de l'organisateur.

Le lot n'est pas interchangeable contre un autre objet, ni contre une quelconque valeur monétaire et ne pourra pas donner lieu à un remboursement partiel ou total. Les participants sont informés que la vente ou l'échange du lot est strictement interdit.

La valeur indiquée pour le(s) lot(s) correspond au prix public TTC couramment pratiqué ou estimé à la date de rédaction du règlement, elle est donnée à titre de simple indication et est susceptible de variation. WebdealAuto ne peut être tenu pour responsable de tout incident/accident pouvant survenir dans l'utilisation des lots. Toutes les marques ou noms de produits cités sont des marques déposées de leurs propriétaires respectifs.

LIMITATION DE RESPONSABILITE

WebdealAuto ne garantit en aucun cas que l'accès au Site sera ininterrompu, facile, fiable, correct, complet, satisfaisant, exempt d'erreurs, rapide ou prompt. WebdealAuto ne garantit pas la pérennité et la stabilité du ou des services offert(s) par le biais du Site, ni que le service répond à vos besoins particuliers ou sera fiable, ininterrompu ou exempt d'erreurs.

La connexion à l'adresse Internet hébergeant le Jeu se fait sous l'entière responsabilité du participant. En conséquence, WebdealAuto ne saurait être tenu pour responsable de tout dysfonctionnement du réseau empêchant le bon déroulement du Jeu.

En cas de communication à WebdealAuto par l'intermédiaire du Site ou autrement, vous êtes responsable du contenu et de l'exactitude des informations ainsi transmises. Par ailleurs, WebdealAuto exclut expressément la responsabilité du fait des contenus qui seraient transmis par le biais du Site par courriel ou par tout autre moyen de communication.

Sous réserve des dispositions impératives de la loi applicable, dans le cas où la responsabilité de WebdealAuto à l'égard d'un participant venait à être engagée, le montant de l'indemnité due à ce titre ne saurait excéder la valeur de la dotation mise en Jeu au titre de sa participation.

7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tout élément, notamment et sans limitation, tous textes, fichiers, images animées ou non, photographies, vidéos, logos, dessins, modèles, logiciels, marques, autres éléments de propriété intellectuelle et autres données ou informations (ci-après, les « Éléments »), constitue la propriété de WebdealAuto ou du tiers ayant autorisé par WebdealAuto à l'utiliser et est protégé par les lois et règlements français et internationaux relatifs notamment à la propriété intellectuelle.

Aucun des Éléments ne pourra en tout ou partie être modifié, reproduit, copié, dupliqué, vendu, revendu, transmis, publié, communiqué, distribué, diffusé, représenté, stocké, utilisé, loué ou exploité de toute autre manière, à titre gratuit ou onéreux, par Vous-même ou par un tiers, quel que soient les moyens et/ou les supports utilisés, qu'ils soient connus ou inconnus à ce jour, sans l'autorisation préalable exprès et écrite de WebdealAuto au cas par cas, et Vous êtes seul responsable de toute utilisation et/ou exploitation non autorisée.

8. DONNEES PERSONNELLES

Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », dans sa version modifiée en 2004, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles les concernant collectées dans le cadre du Jeu. Ils disposent également d'un droit d'opposition à la collecte de ces données.

Tout participant peut exercer gratuitement ces droits sur simple demande auprès de WebdealAuto, adressée par courrier à :

WebdealAuto
Jeu «Penalty Shootout»
1, rue du Frenelet
59650 Villeneuve d'Ascq

Les informations enregistrées par WebdealAuto dans le cadre de l'organisation du Jeu sont réservées à l'usage de WebdealAuto, et ne peuvent être communiquées qu'aux sociétés participant à l'organisation du Jeu pour les besoins de celle-ci.

Le participant autorise WebdealAuto et les sociétés participant à l'organisation du Jeu à mentionner son lot éventuel dans le cadre de la promotion du Jeu sur le Site ou sur les sites Internet des sociétés participant à l'organisation du Jeu, en indiquant par exemple son prénom, son initiale de nom de famille et son lot, par une formule du type « *Pierre D.a remporté un iPad Mini 2* ».

9. DROIT APPLICABLE, JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes conditions de participation sont soumises au droit français.

Si tout ou partie de ces conditions de participation est déclarée invalide ou inapplicable par une juridiction ou autorité compétente, les autres dispositions continueront de s'appliquer.

Tout litige pour lequel les parties ne parviendraient pas à un accord amiable sera soumis aux juridictions françaises compétentes.

10. CONTACT

Pour obtenir davantage d'informations ou pour toute question concernant les présentes Conditions, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

WebdealAuto
Jeu «Penalty Shootout»
1, rue du Frenelet
59650 Villeneuve d'Ascq

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 19 juin 2018.